

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 974 du 27 septembre 1939.

n° 974

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 septembre 1939

Numéro JO

n° 514 du 30/09/1939

Date du numéro

30 septembre 1939

### TEXTE INTÉGRAL

M. Bringer (Alphonse), receveur de 3e classe du C. M, reprend ses fonctions de chef de service des P. T, T, pour compter du 22 septembre 1939 et celles de receveur comptable à partir du 1er octobre 1939. M. Gnanadicum (Etienne), contrôleur principal des P. T. T. du cadre local, délégué du Bureau des finances, est désigné pour assister à la coupure de gestion comportant prise en charge de la caisse, des valeurs courantes et de la caisse de réserve des timbres-poste,